



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
(AEROSOL) Gris Tapis**

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE**

NOM DU PRODUIT (AEROSOL) Gris Tapis  
 NO DE PRODUIT : A203  
 UTILISATION Peinture  
 DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd  
 Lynn Lane,  
 Shenstone, nr Lichfield  
 Staffordshire. WS14 0DH  
 England  
 www.autosmartinternational.com  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
 info@autosmartinternational.com  
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
 Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
 Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

**2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

Extrêmement inflammable.

CLASSIFICATION F+;R12.

**3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
1-MÉTHOXY-2-PROPANOL	203-539-1	107-98-2	10-30%	R10
BUTANE	203-448-7	106-97-8	10-30%	F+;R12
BUTANONE	201-159-0	78-93-3	1-5%	F;R11 Xi;R36 R66 R67
ETHANOL	200-578-6	64-17-5	30-60%	F;R11
ISOBUTANOL	201-148-0	78-83-1	1-5%	R10 Xi;R37/38,R41 R67
PROPANE	200-827-9	74-98-6	10-30%	F+;R12

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

**4 PREMIERS SECOURS**

**INHALATION**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**INGESTION**

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**(AEROSOL) Gris Tapis****MOYENS D'EXTINCTION**

Utiliser : Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Faire attention au danger d'explosion.

**RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES**

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie. **EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE !**

**RISQUES PARTICULIERS**

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Un feu créé : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Gaz nitreux (NO<sub>x</sub>).

**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Pour informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

**PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

**MÉTHODES DE NETTOYAGE**

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE****PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Lire et suivre les recommandations du fabricant. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage. Éliminer toute source d'ignition.

**PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE**

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50°C. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Appellation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m <sup>3</sup>	ST - ppm	ST - mg/m <sup>3</sup>
1-MÉTHOXY-2-PROPANOL	VLEP	100 ppm(D)	360 mg/m <sup>3</sup> (D)		
BUTANE	VLEP	800 ppm	1900 mg/m <sup>3</sup>	750 ppm	1810 mg/m <sup>3</sup>
BUTANONE	VLEP	200 ppm	600 mg/m <sup>3</sup>		
ETHANOL	VLEP	1000 ppm	1900 mg/m <sup>3</sup>	5000 ppm	9500 mg/m <sup>3</sup>
ISOBUTANOL	VLEP	50 ppm	150 mg/m <sup>3</sup>		
PROPANE		Asphyxiating Asphyxiant	Asphyxiant	Asphyxiating Asphyxiant	Asphyxiant

**DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS**

WEL = Workplace Exposure Limits

**ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION****CONDITIONS D'UTILISATION**

Assurer l'accès à une douche oculaire.

**MESURES D'INGÉNIEURIE**

Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

**(AEROSOL) Gris Tapis****PROTECTION RESPIRATOIRE**

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

**PROTECTION DES MAINS**

Porter des gants de protection en : Polychlorure de vinyle (PVC). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

**PROTECTION DES YEUX**

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

**AUTRES MESURES DE PROTECTION**

Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

**MESURES D'HYGIÈNE**

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé.

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ASPECT	Liquide		
COULEUR	Gris		
ODEUR	Caractéristique		
POINT D'ÉCLAIR (°C)	Approx. -2 CF (Creuset fermé).	COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)	622 g/litre

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****STABILITÉ**

Stable à température normale et l'emploi recommandé. Éviter : Chaleur, étincelles, flammes. Chocs et dommages physiques.

**CONDITIONS À ÉVITER**

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec : Les agents oxydants forts. Les alcalis forts. Les acides minéraux forts.

**MATIÈRES À ÉVITER**

Alcalis forts. Oxydants forts.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Gaz nitreux (NO<sub>x</sub>).

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****INHALATION**

Les vapeurs peuvent irriter l'appareil respiratoire ou les poumons.

**INGESTION**

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

**MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ**

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles.

**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****ÉCOTOXICITÉ**

Aucun effet nocif connu pour l'environnement aquatique.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange. Les aérosols doivent être recyclés dans des installations adéquates. Les aérosols pleins, ou partiellement pleins, doivent être entreposés ou disposés, étant matières dangereuses en accord avec les exigences des autorités locales.

**(AEROSOL) Gris Tapis**

## MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	AEROSOLS		
NO. UN ROUTE	1950	N°CLASSIFICATION ADR	2.1
CLASSIFICATION ADR	Class 2	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	#
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	2.1	NO CEFIC TEC(R)	20G5F
NO. CLASSE RID	2.1	GROUPE D'EMBALLAGE RID	#
NO. UN MER	1950	CLASSE IMDG	2.1
NO. DE PAGE IMDG	93 (vol 2)	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	#
EMS	F-D, S-U	POLLUANT MARIN	Non.
NO. UN, AIR	1950	CLASSE AIR	2.1
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	#		

**15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**

## ÉTIQUETAGE



Extrêmement inflammable

## PHRASES DE RISQUE

R12 Extrêmement inflammable.

## CONSEILS DE PRUDENCE

S2 Conserver hors de la portée des enfants.  
 S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
 S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
 S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.  
 S51 Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.  
 S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

DATE DE RÉVISION 07/02/2008

NO DE REV. /REEMPL. FDS 3  
GÉNÉRÉE LE

## (AEROSOL) Gris Tapis

### PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R12	Extrêmement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.